RECTIFICATIFS

Rectificatif à la liste des autorités centrales désignées par les États membres en matière de restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre, publiée en application de l'article 3 de la directive 93/7/CEE

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 55 du 26 février 2014) $(2014/C\ 113/10)$

À la page 10, à l'entrée concernant la Slovaquie, les coordonnées de l'autorité centrale suivante doivent être ajoutées aux coordonnées figurant déjà sur la liste:

«Slovaquie

Ministerstvo kultúry SR

sekcia kultúrneho dedičstva Nám. SNP 33 813 33 Bratislava 1 SLOVENSKO/SLOVAKIA

Contact: Pavol Šimunič Tél. +421 220482414 Fax +421 220482476

Courriel: skd@culture.gov.sk»